



REPUBLIQUE DU SENEGAL
MINISTERE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES,
DU DEVELOPPEMENT ET DE L'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES
Direction de l'Etat civil (DEC)

**Compte rendu de la Première Réunion du Comité national de Pilotage du
Programme d'appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à
la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique au Sénégal**

(T05-EUTF-SAH-SN-07)

Le jeudi 12 décembre 2019, s'est tenue à la salle C01 de l'hôtel King Fahd Palace de Dakar, la première réunion du Comité national de pilotage du Programme d'appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique au Sénégal (T05-EUTF-SAH-SN-07). Cette rencontre a été présidée conjointement par Monsieur Oumar Gueye, Ministre des collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires et de Son Excellence Madame Irène Mingasson, Ambassadrice de l'Union européenne au Sénégal.

L'ordre du jour de la réunion a porté sur les points suivants :

- ✓ Allocutions du Ministre et de Son Excellence Mme l'Ambassadeur de l'Union européenne à Dakar ;
- ✓ Présentations Powerpoint de la feuille de route de la Stratégie nationale de l'état civil et du Programme d'Appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique au Sénégal ;
- ✓ Discussions ;
- ✓ Clôture.

❖ **Allocutions du Ministre et de Son Excellence Mme l'Ambassadrice**

Son Excellence Madame l'Ambassadeur, dans son discours, est revenue d'abord sur l'importance et le caractère transversal de l'état civil. Base de l'identité, l'état civil est selon elle, important pour l'inscription des enfants à l'école et aux examens, le respect de tous les droits humains en général. Madame la Cheffe de Délégation de l'Union européenne au Sénégal a souligné la place de l'état civil dans la planification des politiques publiques en particulier en matière de santé, d'éducation, de protection sociale. Elle ajoute que l'état civil intervient dans la gestion de la problématique de la migration, de la sécurité, notamment la lutte contre les trafics

illicites et le terrorisme. L'état-civil, sujet éminemment national, prend d'après Madame Mingasson, une dimension transnationale et globale, participant à la bonne gouvernance qui crée des ponts, des liens et de la confiance entre les pays.

Rappelant l'érection de l'état civil en priorité nationale par le Président Macky SALL en 2015, Madame l'Ambassadrice s'est dite honorée et satisfaite des résultats du Projet d'Appui à la Modernisation de l'état civil (PAMEC) entre autres dans les domaines du renforcement de capacités du personnel de l'état, du cadre législatif et réglementaire relatives à l'état civil qui a subi d'importantes modifications.

Poursuivant son propos, elle soutient que ledit programme, très ambitieux, est destiné à l'amélioration de l'état civil national et consulaire. A terme, toutes les couches de la population, en particulier, des milliers d'enfants bénéficieront selon elle de services de qualité. Madame Mingasson a aussi insisté sur le rôle des services des ministères notamment la Direction de l'Etat civil. En effet, le succès du Programme dépendra, selon elle, de la capacité de mobilisation des acteurs et des Partenaires au Développement. Elle ajoute que la sensibilisation autour de l'état civil est aussi importante pour pouvoir mener à bien ce programme. Son Excellence Madame l'ambassadrice a terminé son discours en se félicitant du dynamisme noté au cours de la phase de formulation de ce programme et du rôle du Comité de pilotage dans l'interprétation des orientations dégagées. Elle a mis en évidence les rôles des partenaires de mise n'œuvre que sont Civipol et Enabel.

Dans son discours, Monsieur Oumar Gueye, Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires a rappelé d'emblée l'importance d'un système d'état civil fiable et bien organisé. Selon lui, ce système est le socle de l'exercice par les citoyens de leurs droits fondamentaux. Par ailleurs, Monsieur le Ministre souligne le faible taux de digitalisation de notre système et l'accès difficiles à certains centres d'état civil en dépit des efforts consentis par le gouvernement. Selon le Ministre, le Président de la République a ainsi fait de la modernisation de notre système d'état civil une priorité explicitement citée dans le Plan Sénégal Emergent (PSE). Une priorité que Son Excellence a réitérée lors du conseil des ministres du 9 octobre 2019 en instruisant le Gouvernement d'accélérer la digitalisation intégrale de l'état civil.

Monsieur le Ministre a ensuite rappelé l'objectif du programme qui est de promouvoir le renforcement du système d'information de l'état civil et la création d'un fichier national d'identité biométrique. Il ajoute que cela passe par la mise en place d'un appui au pilotage stratégique, par une amélioration de l'offre et de la demande. Monsieur le Ministre a ensuite insisté sur le caractère transversal de l'état civil et du rôle joué par chaque acteur.

Cette multitude d'interventions explique la nécessité d'élaborer une stratégie nationale de l'état civil qui s'inscrit dans l'approche du programme africain d'amélioration des systèmes de l'état civil. Il s'est avec félicité de l'engouement des partenaires au développement en particulier l'Union européenne pour son appui qui s'inscrit dans les objectifs du Sommet de la Valette. Il a remercié les partenaires pour leurs engagements et pour leur collaboration en faveur d'un système d'état civil fiable moderne, accessible, générateur de statistiques fiables, base d'un système d'identité juridique exhaustif, solide et durable.

❖ **Présentations PowerPoint de la feuille de route de la stratégie de l'état civil et du Programme**

Suite aux discours d'usage respectivement prononcé par Son Excellence Madame l'Ambassadrice et le Ministre, des présentations sur la feuille de route de l'élaboration de la stratégie nationale de l'état civil et dudit programme ont suivi.

La présentation de la feuille de route a été faite par Monsieur [REDACTED]. Le processus d'élaboration de la stratégie s'articule autour de trois phases : la phase préparatoire, la phase d'évaluation et la Phase d'élaboration avec une durée indicative de cent (100) jours ouvrables.

Monsieur [REDACTED], Directeur de l'Etat civil a ensuite présenté le programme. Il a commencé par démontrer le lien qui existe entre le Programme et le PSE. Il a également insisté sur la contribution du programme à la modernisation de l'état civil ainsi qu'à la consolidation du fichier national de l'identité. Monsieur [REDACTED] est ensuite revenu sur la phase de formulation du programme avant de rappeler les objectifs, résultats et actions à mettre en œuvre dans ce programme.

L'objectif général de ce programme consiste à contribuer au respect des droits des personnes liées à la reconnaissance de leur identité par l'amélioration du système d'information de l'état civil efficient et la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique sécurisé.

A partir des objectifs, un certain nombre de résultats est attendu dans la mise en œuvre de ce programme :

Résultat 1 : Le pilotage stratégique de l'état civil est amélioré,

Résultat 2 : L'accès des populations à des services d'état civil de qualité est renforcé,

Résultat 3 : Mise en place d'un système national d'information de l'état civil bien articulé aux différents fichiers d'identification biométrique.

Il a évoqué les modalités de mise en œuvre du programme dont la Direction de l'Etat civil est chargée de la maîtrise d'œuvre. Le dispositif de pilotage comprend selon lui :

Le Comité de pilotage, co-présidé par le Ministre des Collectivités territoriales, du Développement et de l'Aménagement des Territoires et l'Ambassadrice de l'Union européenne à Dakar. Il se réunit tous les six (06) mois ou de manière périodique, au besoin. Il approuve, supervise l'orientation globale et la stratégie du projet. Il valide et approuve les programmes de travail annuel.

Le Secrétariat, assuré par le Directeur de l'Etat civil constitué par plusieurs sous-comités :

- Comité technique ad hoc;
- Sous-comité juridique ;
- Sous-comité communication ;
- Sous-comité informatique ;
- Sous-comité archivage ;
- Sous-comité statistique,

Dans la répartition des rôles et responsabilités, le Directeur de l'Etat civil a indiqué la formule retenue pour les agences d'exécutions :

- **Enabel** assure la mise en œuvre du résultat 2 ;
- **Civipol** assure la mise en œuvre des résultats 1 et 3.

Il a terminé sa présentation par décliner le budget du programme qui s'élève à 27 311 350 d'euro et le calendrier prévisionnel retenu.

❖ Questions posées

Dans son intervention, Monsieur [REDACTED], Directeur adjoint de la Direction des Affaires juridiques et du Sceau a souhaité avoir des explications plus claires sur la feuille de route de la stratégie. Il précise que la présentation a été faite avec un langage ésotérique.

S'agissant du programme, il pense qu'il faudra l'inscrire dans la continuité du PAMEC qui a eu à réaliser des résultats acceptables. Il ajoute qu'il faudrait mettre en corrélation le résultat 2 avec les actions retenues. Aussi, au regard du contexte de mise en œuvre du programme différent de celui du PAMEC, il propose de revoir le dispositif de suivi opérationnel.

Madame [REDACTED] est intervenue au nom de l'imprimerie autrichienne (OeSD), et a rappelé l'accord qui lie la structure qu'elle représente et l'Etat du Sénégal dans le cadre du projet de mise en place du Registre national d'état civil. Dans la perspective de signer la convention de financement, elle a informé que l'arrangement administratif portant acceptation de l'offre autrichienne et la validation technique du projet de mise en place du Registre national de l'état civil au Sénégal et l'accord de fourniture ont été déjà signés par le Gouvernement du Sénégal.

Madame [REDACTED] affirme que le projet autrichien intervient dans le même cadre que le programme de l'Union européenne et une réunion a été ainsi tenue avec Civipol afin de formaliser leur collaboration pour une cohérence dans la mise en œuvre des différents projets. Elle propose que l'OeSD soit retenue dans le sous-comité informatique du programme de l'Union européenne vu leur expérience dans la gestion de l'identité.

Monsieur le Maire de la Ville de Thiès [REDACTED], dans son intervention, a rappelé que beaucoup d'initiatives ont été notées, en particulier à Thiès. Il ajoute que tous les actes d'état civil ont été numérisés dans une logique de sécurisation du patrimoine de l'état civil. Il réclame la restitution de ces données numérisées dans le système Héra. Monsieur le Maire ajoute que les maires ont les compétences mais les moyens techniques et financiers ne suivent pas. Il propose qu'un dispositif durable soit mis en place avec un fichier unique.

Madame [REDACTED], Directrice des Collectivités territoriales est revenue sur l'importance des ressources humaines qui constitue un des enjeux majeurs à considérer par le ministère. Elle ajoute qu'il faudrait porter plus d'attention à la formation des agents des centres d'état civil et des exécutifs locaux en général.

Le représentant de l'Association des Maires du Sénégal (AMS) a quant à lui a plaidé pour la formation des agents exécutifs locaux. Il précise que beaucoup de solutions informatiques existent au niveau des communes qui ne sont pas en adéquation avec le cadre législatif et réglementaire régissant l'état civil.

Monsieur [REDACTED] de l'Union européenne a axé son intervention sur l'élaboration de la Stratégie nationale de l'état civil. Il soutient, en substance, que beaucoup de choses ont été déjà faites dans le cadre du PAMEC et la formulation dudit programme (mise à jour de la cartographie et actualisation du Schéma directeur informatique de l'état civil) qu'il faut surtout capitaliser pour gagner plus de temps dans le processus d'élaboration de la stratégie.

Mr [REDACTED] du FNUAP, quant à lui, a rappelé l'importance d'améliorer le cadre juridique relatif à l'état civil afin de l'adapter au contexte du pays. Il préconise une approche multisectorielle et la recherche d'un statut pérenne et stable aux agents

des centres d'état civil. Il a terminé son propos par le projet du FNUAP avec le Sénégal dans le cadre de l'enregistrement des mariages.

Mr [REDACTED] de l'Unicef a posé une question à savoir si ce programme prend en charge tout le processus d'élaboration de la stratégie de l'état civil.

❖ Réponses aux questions

Dans sa réponse, Monsieur [REDACTED] a précisé que tout ce qui a été fait (l'existant) avant sera pris en compte dans le processus d'élaboration.

Il a rappelé que le processus d'élaboration de la stratégie est participatif et inclusif sous la supervision de la CEA dont arrimé au standard africain ;

En répondant à son tour, Monsieur [REDACTED] a rappelé le code de la Famille et le code des collectivités territoriales serviront de base de travail sur certaines questions relatives aux processus de modernisation du système d'état civil. Il ajoute que la Stratégie nationale de l'état civil servira dans l'orientation des interventions. Il précise que la cartographie des processus permettra d'identifier ce qu'il faut améliorer et voir les solutions à envisager.

❖ Clôture de la réunion du Comité national de Pilotage

Madame l'Ambassadrice précise que l'Union européenne va aider le Sénégal dans cette harmonisation des interventions. Elle se félicite de cette volonté et de l'intérêt qu'ont les partenaires au développement pour l'état civil. Elle invite les partenaires à s'organiser, mutualiser les efforts pour l'atteinte les objectifs assignés. Elle finit en remerciant le Ministre et ses services, tous les participants de leur présence massive et la pertinence des interventions.

Monsieur le Ministre Oumar GUEYE dans son discours de clôture, a précisé qu'il faudra aller jusqu'au bout. Il ajoute que des problématiques comme le statut de bénévolat dans les ressources humaines ainsi que la proximité des services par rapport aux populations devront être prises en compte. Il préconise la mise en place d'une stratégie unique pour éviter les interventions tous azimuts et invite les partenaires financiers à s'aligner. Monsieur le Ministre a aussi insisté sur le respect de l'agenda du programme et une tenue de réunions fréquentes d'évaluation de l'avancement des activités. Il a terminé en félicitant tous les partenaires, les sectoriels et l'ensemble des participants présents à la réunion.

C'est sur ces propos qu'a pris fin la première réunion du comité national de pilotage du Programme d'appui au renforcement du système d'information de l'état civil et à la consolidation d'un fichier national d'identité biométrique au Sénégal.

Fait à Dakar, le 17 décembre 2019